

l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Curieuse justice

LUNDI, la Cour d'appel de Paris jugeait onze membres de la Fédération anarchiste arrêtés préventivement le matin du 23 mars. Ils avaient déjà été jugés une première fois mais le parquet, c'est-à-dire le ministère de la Justice, avait fait appel trouvant les peines trop légères.

Lundi, en cour d'appel, le représentant du ministère, l'avocat général De Saint-Blancart, dans son réquisitoire, a tenu des propos très inquiétants : « *Je vous demande d'aggraver sérieusement les peines prononcées en première instance. Il y a déjà eu des événements graves à Paris en janvier. Il y en a eu de plus graves le 23 mars. Pensez que le Premier Mai est proche. Pensez aux troubles sérieux qui peuvent se produire en France. Pensez en même temps à ce qui se passe en Italie avec les Brigades rouges.* »

L'avocat général a demandé de lourdes condamnations en vertu de la loi anticasseurs alors que les inculpés avaient pourtant été arrêtés avant même d'avoir pu seulement participer à la manifestation du 23 mars, à laquelle ils se rendaient.

Curieuse justice qui veut condamner non pas sur des faits mais au nom d'une défense de l'ordre établi, au nom de ce qui peut se passer le Premier Mai, au nom de ce qui se passe en Italie.

L'arbitraire, la menace contre le droit de manifestation, tel a été le contenu des discours de De Saint-Blancart.

Sans le suivre entièrement, la cour d'appel a augmenté légèrement les peines en y assortissant le sursis.

La prestation du représentant du ministère de la Justice laisse entrevoir quelles sont les intentions du pouvoir en ce qui concerne les libertés démocratiques.

La participation à une manifestation, la « présomption d'intention » de casser deviendraient-ils aux yeux du pouvoir des motifs pour lesquels des travailleurs, des manifestants peuvent être poursuivis.

En fait, ce sont tous les travailleurs, en premier lieu les sidérurgistes qui s'opposent aux licenciements, qui sont visés. Tout en continuant son offensive contre la classe ouvrière, l'État des capitalistes veut leur ôter des moyens de se défendre.

Henri MAZERAU

Résidents
des foyers Sonacotra
**La résistance
aux expulsions
s'organise
dans l'Est**
Voir page 5

Le patronat embauche au rabais

Sur les 800 000 jeunes qui viendront en septembre sur le marché du travail, le patronat veut bien en prendre 500 000... preuve qu'il y a des emplois !

Mais il les veut au rabais : pas de charges, aides de l'État... un cadeau de quatre milliards qui serait payé par les travailleurs !

Les jeunes qui cherchent du travail il y en a chaque année depuis longtemps ! Ce qui est nouveau c'est que les patrons veulent profiter du chômage pour les avoir le moins cher possible. C'est cela leur plan contre le chômage.

Voir articles pages 3

8 000 résistants cambodgiens passent en Thaïlande

Anéantissement de la résistance ou repli temporaire ?

SELON des journalistes en poste en Thaïlande, 50 000 Cambodgiens, dont environ 8 000 soldats résistants, sont passés en Thaïlande pour échapper à une attaque d'envergure lancée par l'armée vietnamienne, à l'ouest du pays.

A partir de tels faits, la presse occidentale conclut que le glas de la résistance cambodgienne a sonné, que c'en est fini « *des maquis de Pol Pot* ».

C'est aller un peu vite en besogne. En effet, comme l'indiquent d'ailleurs les reporters sur place, les maquisards en état de porter les armes et qui ont été contraints de passer la frontière déclarent sans le moindre signe de panique qu'ils veulent descendre vers le sud pour rejoindre ceux qui combattent dans les massifs montagneux du sud-ouest du Cambodge.

Cette volonté clairement affirmée de retourner combattre les occupants vietnamiens dément les informations fantaisistes selon lesquelles les « *Khmers rouges exécutent tous ceux qui reviennent de Thaïlande* ». Il est aussi significatif de noter que les civils qui passent la frontière thaïlandaise se sont enfuis devant l'avance vietnamienne — et pas avant : les paysans du Cambodge savent bien qui sont leurs ennemis et ils ne mettent pas dans le même sac les occupants étrangers et ceux qui défendent l'indépendance de leur pays.

Autre mise au point à propos de la soi-disant « *liquidation des dernières poches de résistance* » : l'armée régulière cambodgienne dirigée par Pol Pot était évaluée de 60 000 à 80 000 hommes, sans compter les paysans qui ont pris les armes. Les Vietnamiens ne sont prêts d'en venir à bout.

Et d'ailleurs si la résistance était si faible que ça, on se de-

mande bien pourquoi l'armée vietnamienne a éprouvé le besoin d'envoyer 50 000 hommes de renfort à l'ouest du pays.

On se souvient que, durant la première quinzaine de janvier, au début de l'agression, le Vietnam avait crié victoire, annonçant coup sur coup la prise des villes, jusqu'à la capitale Phnom Penh. Drôle de victoire puisqu'ils pénétraient dans des villes abandonnées. L'armée cambodgienne n'était pas du tout « *anéantie* », comme on avait pu l'entendre alors, elle s'était seulement repliée devant plus fort qu'elle, gardant intactes ses forces vives.

Aujourd'hui, parce qu'un poste de commandement aban-

donné par ses résistants a été pris par l'armée vietnamienne, on entend encore une fois le même son de cloche. Et pourtant, les partisans ne suivent-ils pas exactement la même tactique qu'en janvier ?

Se repliant devant cette offensive qui, de toute façon, n'en a plus pour longtemps, vu l'approche de la saison des pluies, ils accordent à leurs adversaires le « *luxe* » de prendre un PC abandonné de ses combattants qui, eux, sont toujours en vie. Où est la « *liquidation* » dans tout ça ?

Comment expliquer aussi que quatre officiers vietnamiens se soient enfuis en Thaïlande la semaine dernière, alors qu'ils

avaient été envoyés à l'ouest du Cambodge (à Poipet, province de Battambang), justement dans la région où l'offensive vietnamienne connaît, paraît-il, de si « *brillants succès* » ?

Il faut être réaliste : il y a effectivement offensive vietnamienne mais on est loin de « *l'anéantissement final* » de la résistance. L'armée vietnamienne a voulu frapper fort avant l'arrivée des pluies, plus propices aux petites actions de guérilla des patriotes qu'à des attaques d'envergure, nécessitant beaucoup de moyens matériels. C'est bien la preuve qu'elle sait ce qu'il l'attend.

Claude LIRIA



Dans un maquis, un patriote cambodgien

IRAN

Graves affrontements au Kurdistan

La situation économique reste difficile

DE nouveau, de graves affrontements se sont produits au Kurdistan iranien suite à l'attaque d'un bureau du Parti Démocratique Kurde par des « éléments non-identifiés ». A Téhéran, la divergence apparue la semaine dernière entre les inconditionnels d'un gouvernement islamique pur et dur et ceux favorables à une plus grande démocratie s'est encore accentuée ce week-end. Par ailleurs, il a été décidé la création de comités régionaux, provinciaux et municipaux, première tentative de décentralisation.



A Sanadjab où de graves affrontements se sont produits il y a moins d'un mois. Vendredi dernier à Nagnadeh des affrontements se sont produits faisant 70 morts

Outre la décentralisation, ces comités pourraient amener dans les provinces une plus grande démocratie ; tout dépend de la composition de ces comités, de leur mode de recrutement, etc. Le fait que ce soit l'ayatollah Taléghani qui ait été responsable de la formation de ces comités laisse planer un certain espoir.

événements récents ont effectivement montré l'acuité de ces deux problèmes.

GRAVES INCIDENTS AU KURDISTAN

Un peu moins d'un mois après les graves événements de Sanadjab, de graves incidents se sont produits vendredi à Nagnadeh, une autre ville du Kurdistan iranien. Il y aurait eu près de soixante-dix morts et plus d'une centaine de blessés.

A l'origine des affrontements, l'attaque par des « éléments non-identifiés » d'un bureau du Parti Démocratique Kurde. Les combats se seraient alors généralisés opposant les minorités kurdes sunnites et turques chiïtes de la ville. Le lendemain, le gouvernement lançait un ultimatum aux deux forces en présence pour qu'elles cessent les combats et envoyait alors des renforts militaires, postés à plusieurs kilomètres de Nagnadeh. Un cessez-le-feu a effectivement été décidé mais non respecté dans les faits. Le Parti Démocratique Kurde a demandé au gouvernement de ne pas intervenir sous peine de généraliser le conflit.

DES MILLIONS DE CHOMEURS

Le gouvernement doit également faire face à une situation économique catastrophique.

Trois à quatre millions de chômeurs ; tel est l'héritage laissé par le Shah. A cette situation déjà difficile, se sont ajoutés l'arrêt de la production pétrolière pendant plusieurs mois, la fermeture d'usines due à cet arrêt, ainsi qu'au refus de certains capitalistes étrangers de remettre en marche les entreprises.

Si le gouvernement s'est réellement préoccupé de la remise en marche de l'économie du pays, celle-ci n'a pas encore atteint le niveau antérieur : les exportations pétrolières ont chuté d'un tiers, les usines ont repris ou vont reprendre à 80 %. Enfin, les caisses de l'Etat sont pratiquement vides et les revenus issus des exportations de pé-

trole, reprises il y a près de deux mois, ne devraient renflouer les caisses de l'Etat que d'ici un mois.

De cette situation économique mauvaise, il en résulte que le nombre des chômeurs n'a guère baissé. Excédés par cette situation, les chômeurs s'organisent. La semaine dernière, ils ont occupé le ministère de la Justice et tentent maintenant de s'organiser au niveau national. Face à cela, le gouvernement a décidé de débloquent d'importants crédits qui seront distribués aux chômeurs sous forme de prêt suivant leurs charges respectives.

On l'a vu à diverses reprises, face au mouvement des femmes, aux révoltes des Kurdes et des Turkmènes, le gouvernement a tenté de résoudre le problème au coup par coup, ce qui montre à quel point le gouvernement Bazargan a du mal à contrôler la situation.

Evelyne LE GUEN

La Corée socialiste soutient la résistance du cambodge

APRES plusieurs mois d'invasion au Cambodge, le Vietnam espérait bien que la plupart des pays qui avaient reconnu le gouvernement de Kampuchea démocratique, dirigé par Pol Pot, finiraient par le laisser tomber, au profit du gouvernement fantoche pro-vietnamien. Peine perdue.

Sur environ 150 pays, seuls 19 ont reconnu le régime provietnamien. Par contre, une centaine de pays reconnaissent toujours officiellement le gouvernement légitime du Cambodge, qui a pris le maquis pour diriger la résistance.

Parmi ces pays, plusieurs ont une attitude très ferme, condamnant l'agression vietnamienne et soutenant la résistance du peuple cambodgien. Il s'agit par exemple de la Corée, de la Roumanie, de la Yougoslavie, sans oublier la Chine.

Une nouvelle fois, la Corée vient d'apporter son soutien à la lutte armée du peuple cambodgien contre l'envahisseur vietnamien, par la bouche de son vice-premier ministre : « Aujourd'hui, le peuple kampuchéen et son armée révolutionnaire, face à une grave situation dans le pays, se sont engagés dans une nouvelle lutte plus ardue pour préserver la dignité, l'honneur et les droits souverains de leurs pays et nation ».

Ne se soumettant pas aux pressions soviétiques, la Corée n'abandonne pas son soutien diplomatique au gouvernement dirigé par Pol Pot : « Nous ne reconnaissons que le Kampuchea démocratique — Etat indépendant et souverain reconnu par beaucoup de pays du monde et membre du mouvement de

non-alignement ». Sans citer nommément le Vietnam, la déclaration ajoute : « Quels que brutaux qu'ils soient, les ennemis ne sauraient soumettre le peuple kampuchéen qui triomphera dans sa lutte ardue ».

En tant que pays socialiste, la Corée salue la lutte du peuple qui se mène sous la direction de son parti communiste : « Le peuple coréen soutient loyalement et fermement la juste cause du peuple kampuchéen et de son armée révolutionnaire sous la direction du Parti communiste du Kampuchea ». Voilà un soutien on ne peut plus clair et on comprend que l'Humanité soit gênée pour faire état de telles déclarations, venant de pays qu'elle considère pourtant comme socialistes.

CL

ARGENTINE

Appel à la grève générale pour vendredi

POUR la première fois depuis son avènement au pouvoir, en mars 1976, le gouvernement de Videla sera confronté à une grève générale. La Commission des 25, organisation syndicale qui regroupe notamment les cheminots et les métallurgistes a lancé un appel pour vendredi prochain. Le gouvernement a déjà exercé des pressions pour qu'elle soit annulée, il rappelle à qui veut bien l'entendre que toute grève est interdite et répréhensible en Argentine et que ceux qui la prônent seront considérés comme « subversifs ».

E LG

ALLEMAGNE DE L'EST

Interdit d'aller faire les courses Nouvelles mesures contre la famille Havemann

ROBERT Havemann, en résidence surveillée depuis novembre 1976, vient d'être l'objet de nouvelles mesures de surveillance. Maintenant, il n'est plus autorisé à sortir de chez lui et des flics sont postés tout autour de son jardin. La femme de Havemann est elle-même persécutée, ainsi que sa fille. Dans une déclaration qu'il a fait parvenir aux agences de presse, Robert Havemann écrit : « Pour se procurer de quoi manger, ma femme doit compter sur l'aide des voisins, on l'autorise tout juste à parler à la voisine par-dessus la clôture ».

Robert Havemann dénonce vigoureusement ces mesures qui constituent « une violation éclatante des droits de l'homme » et qui ne reposent sur aucune base juridique. Havemann, vieux résistant antinazi, avait été exclu du parti dans les années soixante. En 1976, il avait protesté, avec beaucoup d'autres, contre l'expulsion à l'Ouest du chanteur Wolf Biermann.

J.S.

TCHÉCOSLOVAQUIE

L'opposition de Jaroslav Sabata aux « baïonnettes soviétiques »

Une position claire et jamais reniée

Incarcéré depuis bientôt sept mois dans les prisons de Husak, Jaroslav Sabata est communiste. Il a adhéré au parti en 1948 et il a été élu au Comité central le 22 août 1968, le lendemain de l'agression de son pays par l'Union soviétique.

Face à l'invasion de son pays et à l'occupation militaire, Jaroslav Sabata a eu une position ferme, dès le début — et il ne l'a pas vendue depuis, en échange d'une belle carrière. Cela lui

a valu d'être destitué de ses fonctions et exclu du parti en 1969, cela lui a valu plusieurs années de prison.

Le document No 18 de la Charte 77, publié le 12 août 1978 et co-signé par Sabata en tant que porte-parole, dénonce nettement l'occupation comme « illégale ».

Et cette position, Jaroslav Sabata la défendait déjà devant le Comité central réuni à Prague le 31 août 1968 pour discuter du « protocole d'accord » imposé par le Kremlin aux dirigeants tchécoslovaques. Sabata déclarait alors :

souveraineté nationale, en tant qu'Etat, a été lourdement violée et que la normalisation est conditionnée par le départ des troupes et non l'inverse... Le camarade Rytir parle d'amitié active avec l'Union soviétique. Nos citoyens ne la ressentent pas aujourd'hui. Nous ne saurions appliquer une politique d'amitié avec les pays socialistes qu'à condition de lutter pour notre souveraineté d'Etat... »

Et à une politique reposant sur « la force des baïonnettes soviétiques et autres », il opposait le principe suivant : « s'appuyer sur les 9/10e de la nation, s'appuyer sur ce que les gens ressentent et élaborer la politique avec eux ».

Les propos que tenait Jaroslav Sabata en ce 31 août 1968 n'ont rien perdu de leur actualité. Aujourd'hui,

d'hui, comme hier, il faut choisir : avec les chars soviétiques, contre le peuple — ou bien avec le peuple, contre les chars soviétiques. Et ce même choix peut être aussi formulé ainsi : avec les hommes qui obéissent servilement à l'occupant — ou bien avec les communistes et les démocrates intègres qui restent fidèles à leur pays et à leur idéal. Et puisque telle est bien la situation, le choix se pose finalement ainsi : avec les emprisonnés ou bien avec les emprisonnés.

Comme le disait récemment Jiri Pelikan, dirigeant de l'opposition socialiste tchécoslovaque : « On ne peut pas être à la fois solidaire des prisonniers politiques et de ceux qui les mettent en prison. »

J.S.



DANS L'ACTUALITE

Le patronat se fait 4 milliards sur le dos des jeunes

TOUJOURS à la recherche de capitaux, les patrons viennent de présenter un nouveau plan qui leur assurera de substantielles économies. Il s'agit d'un nouveau pacte national d'emploi des jeunes.

Contre l'embauche de 500 000 jeunes, le CNPF veut obtenir :

— L'exonération de 50 % des charges sociales pendant un an pour toute embauche de jeunes de moins de 27 ans sortis depuis moins d'un an de l'école ou de l'université.

— L'exonération totale des charges sociales pour les deux ans de formation des apprentis.

— La reconduction des stages pratiques en entreprises pour une durée de

quatre mois avec suppression de l'obligation de formation.

— La reconduction des contrats emploi-formation et des stages de longue durée.

D'exonération en facilités diverses, le patronat économiserait ainsi quatre milliards de francs sur le dos des jeunes travailleurs.

Le CNPF réclame que les stages pratiques (70 % du salaire des jeunes payés au SMIC y sont pris en charge par l'Etat) soient étendus à toutes les professions et non réservés aux seuls travaux manuels. En ce qui concerne les exonérations de charges sociales, le patronat veut éliminer toutes les limitations de taille ou de chiffre d'affaires des entreprises et donc ouvrir ces avantages aux grosses entreprises.

Outre le nouveau cadeau qu'un tel projet concéderait aux patrons s'il passait, le plan du CNPF tend à faire de centaines de milliers de jeunes une main-d'œuvre à bon marché, qui doit de plus en plus accepter toutes les tâches puisque de plus en plus ouvertement la formation est liquidée. Dans certaines entreprises, les jeunes sous-payés sont employés à la place de vieux travailleurs mieux payés partis à la retraite ou licenciés. Il y a donc là pour le patronat un moyen de faire baisser les salaires.

Quant au chômage des jeunes, il ne sera en rien résolu par de tels pactes. Tout au plus, permettront-ils au pouvoir de trafiquer ses statistiques.

H.M.

Eduquer les jeunes comme ils seront payés au rabais

GISCARD-BARRE-BEULLAC mènent tambour battant leur refonte, leur rentabilisation du système scolaire. Feuilletons le programme de discussions de l'Assemblée nationale pour cette seule session de printemps : discussion sur la formation en alternance, sur les études médicales, sur la formation des instituteurs ; discussions auxquelles s'ajoutent l'annonce d'un troisième plan Barre — pacte national pour l'emploi des jeunes — et la décision « d'aménager » l'étude des langues étrangères.

C'est beaucoup pour une seule session parlementaire. Mais Giscard-Barre veut en finir vite. Giscard ne se plaignait-il pas récemment de la lenteur administrative entre le vote d'un projet de loi à l'Assemblée nationale et sa parution au journal officiel, donc de son application ?

Le patronat, en décembre dernier, aux journées de Deauville, réclamait à cor et à cri de la main-d'œuvre gratuite, peu spécialisée, malléable et non incorporée à l'ensemble des travailleurs. Quatre mois à peine après cette requête, le Parlement va statuer sur le projet de formation en alternance. L'élève au titre « d'une meilleure insertion professionnelle postérieure » travaillerait gratuitement pour le patron chez qui il effectuerait son stage.

Le gouvernement a en core d'autres projets en tête pour les jeunes. Les circulaires et directives fusent du bureau de Beullac.

L'orientation des élèves après la classe de 5e, en 4e « indifférenciée » ou en CET, en apprentissage, poursuit l'esprit de la réforme Haby. La décision quasi-officielle de ne dispenser la seconde langue vivante qu'à partir de la seconde et non plus à partir de la 4e ne fera que renforcer les clivages de connaissance entre ceux qui

poursuivent leurs études et ceux qui les cessent tôt. Déjà l'enseignement du français, de l'histoire, de la géographie, remanié par Haby, infantilisait les élèves. Déjà le sport, le dessin, la musique n'étaient presque plus enseignés, maintenant c'est la seconde langue vivante qui va être supprimée.

Ces orientations ne poursuivent qu'un but : expédier le plus tôt les enfants des travailleurs dans la vie active.

Les élèves scolarisés dans le secondaire ne sont pas les seuls touchés, le rejet des enfants de deux à trois ans de la maternelle est quasiment officialisé aussi.

Quant au primaire, proprement dit, on sait les maléfices de la grille Guichard au nom de laquelle des centaines et des centaines de fermetures de classes sont programmées.

Ces fermetures de classe vont entraîner des suppressions de poste d'instituteurs. Et là le projet sur la formation des maîtres, tout mijoté est prêt. Si le ministère de l'éducation nationale accepte de porter de deux à trois les études en école normale, ce n'est pas pour améliorer la formation des maîtres, mais pour renforcer un peu plus l'écrémage entre les normaliens. L'apparition des IDEN (Inspecteurs départementaux de l'éducation nationale), supérieurs hiérarchiques, confirme cette volonté d'accroître la sélection.

Enfin le projet de loi de Simone Veil, désireux de limiter le nombre de médecins généralistes, participe de la même volonté de réduire tout ce qui peut l'être.

N.V.

VIII^e PLAN

L'Etat satisfait les exigences des monopoles

ON entend souvent parler de l'aide de l'Etat aux entreprises, des facilités accordées fiscalement, d'injection d'argent dans les groupes. Avec le VIII^e plan, avec la politique d'investissement, de libre concurrence prônée récemment par Giscard-Barre, nous possédons des exemples frais des diverses possibilités pour l'Etat d'aider le patronat.

Les premiers projets du VIII^e plan, la politique d'investissement que préconise Barre, tout comme le rapport Mayoux sur une refonte du système bancaire tracent les orientations de l'économie française : favoriser la libre concurrence.

La liquidation des groupes boiteux se poursuivra, l'aide de l'Etat à certains groupes s'intensifiera. L'Etat offre une subvention aux entreprises situées dans les zones où se posent des problèmes d'emploi, subvention qui est seulement accordée après décision du conseil interministériel et qui peut atteindre 25 % des investissements réalisés (décret paru au Journal officiel du 8 avril).

Un rapport émanant de l'inspection des finances révèle que six groupes industriels français absorbent à eux seuls plus de la moitié des aides publiques à l'industrie, sous la forme de subventions, d'aides à l'exportation ou de contrats de recherche.

L'INTERVENTION DE L'ETAT

L'Etat peut intervenir de quatre manières pour aider les entreprises. Il peut agir au niveau des textes législatifs. Il peut être le client (des commandes de l'Etat), il peut être aussi producteur : il fournit par ses investissements le quart de l'équipement des industries. Il peut être enfin le financier : c'est l'Etat qui à la haute main sur le crédit.

Dérogation fiscale, classification technique, nouvelle règle de concurrence, etc. Ces diverses réunions entre l'Etat et les représentants patronaux, comme le CNPF sur la taxe professionnelle sur l'impôt fiscal, sur les charges sociales, témoignent du rôle de « l'Etat législateur ».

DES MESURES CONCRETES... SUR LA TAXE PROFESSIONNELLE

La taxe professionnelle a remplacé en 1975 la patente. Cet impôt, payé par les industriels, rapportait 16 milliards en 1975. La taxe professionnelle a rapporté 25 milliards en 1977 et apparemment elle rapporterait 32 milliards de francs en 1979. Les patrons trouvent cette charge beaucoup trop lourde pour eux. C'est pourquoi Barre propose une modération des dépenses des collectivités locales, de rogner sur les frais des communes : les équipements scolaires, sportifs, par exemple.

Le CNPF en désire davantage :

— Instaurer un taux maximum de 20 % pour la taxe professionnelle, (le taux de la taxe professionnelle peut passer de 1 à 9 selon la commune où est implantée l'entreprise).

— Limiter l'accroissement de la taxe professionnelle à un taux équivalent à celui de la progression du PIB (produit industriel brut). — Et surtout d'accroître la part des impôts locaux — payée par les travailleurs — dans les ressources de la commune, ce qui diminuerait d'autant la taxe professionnelle due par les entreprises.

... SUR L'AVOIR FISCAL

Par ailleurs, pour récupérer plus de TVA les patrons proposent également la création d'un fonds national de répartition de la TVA alimenté par une majoration qui passerait de 17,6 % à 18 %. Cette majoration rapporterait 4,5 milliards par an. Le CNPF s'adresse encore à l'« Etat législateur » pour porter l'impôt fiscal à 100 %.

Prenons comme hypothèse un actionnaire qui perçoit un dividende de 100 francs.

Avant 1958, l'actionnaire touchait 100 francs moins une retenue à la source (c'est-à-dire l'impôt)

de 24 %, il touchait 76 F. A partir de 1960, les trois-quarts de la retenue à la source lui sont remboursés sous forme de crédit d'impôt. Son dividende se monte à 76 francs plus trois-quarts de 24 francs, soit 94 francs. A partir de 1965, la totalité de la retenue à la source se trouve remboursée soit 24 francs. Le revenu net s'élève alors à 100 francs. Il n'y a donc plus d'impôt sur le dividende. En 1966, la retenue à la source est ramenée à 12 %, l'actionnaire perçoit 100 francs moins 12 francs soit 88 francs plus un avoir fiscal égal à la moitié du net perçu soit 44 francs, son dividende atteint donc 88 francs plus 44 francs soit 132 francs. Enfin, depuis le 1er janvier 1967, la retenue à la source est supprimée et l'avoir fiscal est égal à la moitié du dividende distribué, soit 100 francs plus 50 francs, l'actionnaire perçoit donc 150 francs.

Pour un même dividende de 100 francs, l'actionnaire aura touché sur 9 ans, de 76 francs à 94 francs, de 94 francs à 100 francs, de 100 francs à 132 francs, de 132 francs à 150 francs, au total une réduction de la charge fiscale en faveur des détenteurs de capitaux qui s'élève à 248 %.

En voulant porter l'impôt fiscal à 100 %, le CNPF veut, semble-t-il, toujours pour un dividende de 100 francs, qu'il passe, non seulement à 150 francs mais à 200 francs.

... POUR RÉDUIRE LES CHARGES SOCIALES

Enfin, le patronat compte bien s'appuyer sur « l'Etat législateur » pour réduire encore plus les charges sociales.

C'est ainsi que le VIII^e plan prévoit une plus grande maîtrise (comprendons réduction) des dépenses de santé, de vieillesse, d'assurance-maladie, des régimes de retraite, des prestations familiales et de l'indemnisation du chômage. Il est déjà prévu que « le fameux déficit de la Sécurité sociale » soit comblé par les augmentations de taux de 4,8 points entre les employeurs et les salariés au 1er janvier de 1981, 1982 et 1983.

Nathalie VILLOTIERS

SAINT NAZAIRE

Pour alerter l'opinion 12 jeunes chômeurs font la grève de la faim

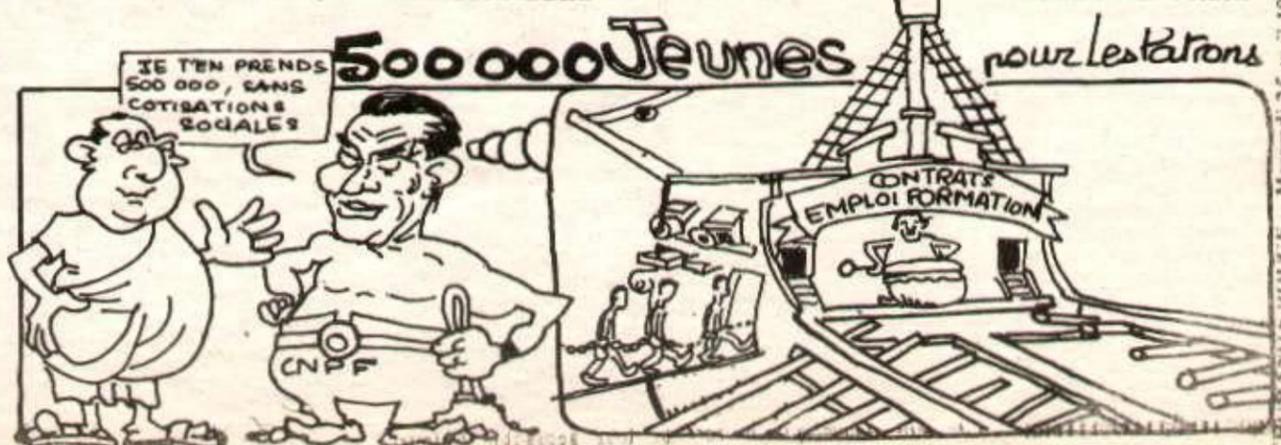
DEPUIS vendredi 20 avril, une douzaine de chômeurs de Saint-Nazaire font la grève de la faim dans un local municipal pour porter devant l'opinion publique la très grave situation faite aux jeunes sans emploi (1). Ils protestent également contre les brimades répétées dont ils sont victimes de la part des flics : contrôle d'identité à tout bout de champ, tabassages au commissariat.

La très grave situation de l'emploi qui prévaut à Saint-Nazaire ne manque pas d'avoir de l'influence sur l'importance de la délinquance.

C'est pourquoi des jeunes, actuellement en prison, durement réprimés par l'administration pénitentiaire, s'apprêteraient, eux aussi, à faire une grève de la faim en liaison avec ces jeunes chômeurs.

Déjà, un nombre appréciable de Nazairiens, dont des militants de notre parti, sont venus leur apporter leur appui. Le moral est bon et la journée de grève prévue à Saint-Nazaire le 26 devrait donner un plus grand écho à ce cri de jeunes qui en ont assez du sort que la société capitaliste leur impose.

(1) 10 500 chômeurs à Saint-Nazaire et sa région dont 45 % de jeunes.



Georges Marchais a passé plus d'une carte sous la table

LUNDI soir, Georges Marchais était la vedette de l'émission « Cartes sur table » sur la deuxième chaîne de télévision. Le bilan de l'Union de la gauche et du Programme commun fut l'un des thèmes traités qui permit au secrétaire général du PCF de développer la thèse de la nouvelle union à la base, thèse qui présente l'avantage de gommer la responsabilité des dirigeants du PCF dans les revers subis ces dernières années par les travailleurs face aux offensives successives du patronat (les plans Barre) et d'en faire porter la responsabilité au PS et aux travailleurs eux-mêmes.

Nous développons ci-dessous cet aspect de la question à propos de la contribution, dans la tribune de discussion du 23e congrès (*Humanité* du 23 avril), émanant de Gérard Molina.

Ce militant de la Fédération de Paris, co-auteur avec Yves Varga de « Dialogues à l'intérieur du Parti communiste », ancien dirigeant de l'UEC, n'est certes pas un anonyme. Mais en fait de contributions critiques, la tribune n'offre guère que celles de ce genre-là.

Georges Marchais a développé une analyse tout à fait pertinente sur le nouveau langage « de gauche », de certains dirigeants du PS. On pourrait en dire tout autant de celui des dirigeants du PC aujourd'hui : l'union à la base, la lutte des travailleurs n'étaient guère les thèmes favoris d'avant-mars 1978. Quant au « langage de droite », maintenu dans le PS et qui fait de ce parti, selon l'expression de Georges Marchais, un parti « attrappe-tout », il existe aussi au PC. On peut lire à cet égard l'interview d'Herzog dans

« Notre congrès doit répondre à une question : comment définir un projet de politique de prise de pouvoir après l'échec de Mars 1978 ? Quelle stratégie révolutionnaire proposer aux travailleurs engagés dans les mouvements sociaux et les luttes économiques ?

Bien sûr, le texte appelle à être partout présent dans les combats de la classe ouvrière et des autres forces sociales et répète : les luttes ! Il est important de revenir au concret et au quotidien de l'action ouvrière après une période où la satisfaction des revendications fut subordonnée à la victoire électorale, où des luttes à la base avortèrent pour ne pas nuire à l'union au sommet, où nous réclions devant tout problème : « Une seule solution, le Programme commun ». Cependant, les militants révolutionnaires ne peuvent se satisfaire d'être seulement actifs dans des combats revendicatifs, sauf à se transformer tendanciellement en organisation parasyndicale » (...)

« Quand nous avons refusé, en septembre 1977, de signer un accord au rabais, c'est en invoquant le seul minimum des nationalisations et l'impossibilité de changer quoi que ce soit sans porter un coup global, compact et cohérent au système capitaliste. Nous avons lutté contre les illusions réformistes au nom des « moyens du vrai changement » et du « bon programme », sans lesquels la situation des travailleurs ne pouvait que s'aggraver. Et aujourd'hui, nous prétendons qu'il est possible, dans le cadre du capitalisme monopoliste d'Etat, de faire progresser la démocratie sans plus attendre, de conquérir « des changements démocratiques toujours plus poussés jusqu'au socialisme » ou encore « de faire avancer dans la lutte la démocratisation de la société sur tous les plans ».

Mais cette position se heurte, dans la pratique, à des problèmes insurmontables.

Un exemple actuel : l'avancée démocratique, la démarche autogestionnaire, la position nouvelle gagnée, ça veut dire quoi concrètement pour les milliers de sidérurgistes voués au chômage, si rien ne bouge tout de suite au niveau du pouvoir d'Etat central, du pouvoir de la bourgeoisie ».

Molina répond également à la « contribution » publiée la semaine dernière sous la signature de A. Lajoinie, membre suppléant du bureau politique qui, sans aucune pudeur, faisait le procès du « manque de conscience des travailleurs » qui serait à l'origine de l'échec de mars. Lajoinie écrivait :

« Le Programme commun n'a pas entraîné le développement d'un mouvement populaire suffisamment conscient et fort, capable d'empêcher le Parti socialiste d'abandonner ses engagements après qu'il se fut renforcé.

La foi en la chose écrite et signée au sommet a été, malgré nos efforts, un facteur de démobilitation populaire ».

Et encore : « Le moteur de l'union ne peut que résider dans l'action unie de la classe ouvrière et des couches sociales victimes du capital, de la convergence de ces luttes.

Aucun accord au sommet ne peut remplacer le mouvement des masses pour l'union. Il peut même, comme l'a montré le Programme commun, le freiner. »

Que ne le disiez-vous il y a quelques années, M. Lajoinie, vous auriez eu le mérite de la clairvoyance. Dire cela aujourd'hui en maintenant avec arrogance « Que le parti n'a pas commis d'erreur » ce n'est rien d'autre que se moquer des gens. Dans ce sens, Molina n'a pas tout à fait tort lorsqu'il écrit :

« Dans ces conditions, comment apprécier les tribunes de certains camarades « autorisés » qui mettent en cause le Programme commun comme générateur d'illusions en lui-même ?

France-Nouvelle (cité dans le « rapport sur la situation intérieure » présenté à la VIIe session de notre Comité central : voir notre édition d'hier) : un langage bien proche de celui de Rocard et de Maire !

Pour le reste de l'émission, les téléspectateurs auront pu noter que c'est sans doute sur la question du « bilan globalement positif » que Georges Marchais a paru le plus en difficulté. Même en « noyant le poisson » dans un bilan général du socialisme (qui du coup perd sa qualité de bilan), Georges Marchais a évité les questions précises que posent certains faits :

— L'occupation de la Tchécoslovaquie, l'intervention de l'URSS dans divers points du globe, pour « appuyer » soi-disant des mouvements de libération (elle essaye au contraire d'en écraser certains sous les bombes, en Erythrée par exemple) ;

— Les faits qui témoignent de la dictature qui sévit contre le peuple à l'intérieur de l'URSS...

Quant au bilan du gouvernement Giscard-Barre, Georges Marchais a su comme à son habitude, en montrer les aspects négatifs pour les travailleurs : voilà qui n'est pas trop difficile !

Mais, la lourde responsabilité qu'en porte la direction du PCF, pour avoir détourné pendant des années les travailleurs de la voie de la lutte au profit des illusions de l'Union de la gauche, Georges Marchais l'a encore une fois passée sous la table.

G.C.

Après avoir inscrit la rupture de la gauche dans la nature du PS, on veut l'inscrire dans la nature du programme commun. A chaque

fois, on évacue la question des responsabilités du parti révolutionnaire dans la conduite et l'orientation du mouvement des masses ».



Journées de solidarité à Dunkerque, Denain et Fameck

Le 29, 30 avril et 13 mai

Organisées par le PCML

« Sous le signe de l'unité ouvriers-paysans »

EN tant que cellule rurale, la cellule du Perche du PCML, a tenu à exprimer sa solidarité avec les sidérurgistes en lutte à Denain, Dunkerque, Longwy. C'est sous le signe de l'unité ouvriers-paysans que nous participerons à la journée ouvrière de Dunkerque. Pour nous, il est important que jusque dans notre région rurale la lutte que mènent les travailleurs du Nord et de la Lorraine soit connue et que la solidarité s'organise. Des ouvriers syndicalistes du Perche participeront à la journée du 29 avril. Des travailleurs agricoles qui ont été invités ne pourront venir pour des raisons matérielles mais ont exprimé leur solidarité avec les sidérurgistes de Dunkerque.

Correspondant

Les syndicats soviétiques invités en France par la CGT

Des défenseurs des ouvriers ou de l'Etat soviétique ?

DANS une interview à l'*Humanité* (20 avril), Alexis Chibaev, président des syndicats soviétiques, fait l'éloge des syndicats qu'il dirige. Et les journalistes de l'*Humanité* de souligner la « contribution des syndicats soviétiques au développement de la démocratie socialiste en URSS ». N'est-ce pas là abuser les lecteurs de l'*Humanité* ?

Chibaev déclare : « Les syndicats participent de plus en plus concrètement et de manière qualifiée à la direction des entreprises et de l'ensemble de l'économie, à la planification ». Mais est-ce pour le bien et dans les intérêts des travailleurs que les syndicats soviétiques sont censés défendre ?

suppression des bons pour les maisons de vacances, les sanatoriums et les cliniques de l'usine, la remise à une date ultérieure de l'octroi d'un logement, le recul des congés annuels à l'hiver. »

Un syndicat qui prévoit de telles mesures contre les ouvriers est-il bien soucieux de leurs conditions de vie, de leur santé et de leurs intérêts ?

Chibaev déclare également : « Les syndicats doivent lutter quotidiennement, avec résolution et intransigeance, contre les infractions à la législation du travail qui, malheureusement, se produisent encore chez nous ».

Fort bien ! Mais... les syndicats mènent-ils réellement cette lutte ? La Pravda du 29 mars 1976 rapportait : « La législation de la République d'Arménie prévoit comme sanction aux manquements à la légalité l'annulation du contrat de travail du travailleur dirigeant ou la destitution de fonctions. Pourtant, il n'est jamais arrivé, dans notre République, que le syndicat use de ce droit. Il arrive cependant qu'il y ait matière à de telles sanctions. »

Et écoutons aussi ce que rapporte un ouvrier sovié-

que, A. Martchenko : « A la fin du mois, il faut travailler illégalement des journées de dix heures, les jours fériés, à plusieurs équipes, pour pouvoir remplir les quotas de la production et toucher la prime. Ce travail n'est pas payé en heures supplémentaires. Les équipes en extra sont embauchées illégalement par la direction du syndicat et l'administration. Il en est ainsi parce que les syndicats ne défendent pas les intérêts des travailleurs, mais ceux de l'Etat et l'exécution du plan est l'indice majeur de leur succès. » Cela est clair : les syndicats soviétiques défendent l'Etat — et pas les ouvriers.

signé avec d'autres travailleurs des lettres dénonçant des vols et des versements de salaires à des ouvriers inexistant dans une hulerie, puis dans une fabrique de chaussures. »

Claudia Alexandrovna Kozlova : « J'ai été licenciée illégalement pour avoir protesté contre les mauvaises conditions de travail ».

Natalia Semionovna Matioucheva : « Lorsque le médecin Morov est mort par la faute du médecin N.B. Evtch qui lui avait refusé ses soins, j'ai critiqué le caractère inhumain de ce médecin. Depuis lors, Evtch me persécute. L'administration et le comité syndical, au lieu de rappeler ce médecin à l'ordre, ont pris sa défense et ont commencé à vouloir m'intimider par tous les moyens. »

PARTIE INTEGRANTE DE L'ETAT

Chibaev n'a d'ailleurs pas tort quand il dit : « Les syndicats deviennent à la fois partie intégrante et cependant autonome de l'ensemble des structures du pouvoir. » Mais il cherche à abuser le lecteur quand il précise « du pouvoir authentiquement populaire ». Car, comment peut-on parler d'un pouvoir « authentiquement populaire » quand on lit, parmi une foule d'autres, les témoignages suivants :

Maria Ivanovna Dvoretkaia : « Mon mari est enfermé dans l'hôpital psychiatrique No 2 depuis le 6 mai 1977 pour avoir

DEUX QUESTIONS

Ces quelques témoignages appellent deux questions dont il faut débattre avec les lecteurs de l'*Humanité* qui prêteront foi aux dires d'Alexis Chibaev. Où est la démocratie socialiste dans tout cela ? Et en quoi, quand et où les syndicats soviétiques prennent-ils donc la défense des ouvriers persécutés victimes de l'exploitation, des licenciements, de l'oppression ?

Jean SCHUBERT

Les témoignages ci-dessus ont été publiés par le syndicat indépendant des travailleurs de l'URSS.

STRASBOURG

Manifestation régionale
de protestation contre les expulsions
de résidents Sonacotra

Déterminés face à la violence du pouvoir

LE 21 avril à Strasbourg, les comités de résidents de l'Est et le Comité de coordination appelaient à une manifestation régionale de protestation contre les 150 expulsions effectuées le mardi 10 avril.

Comme prévu cette manifestation mit une nouvelle fois en évidence l'importance de la solidarité des foyers en lutte. Six bus venus de Reims, Nancy, Metz, Longwy amenèrent quelque 300 résidents qui rejoignirent vers 15 heures, place de la Bourse, leurs camarades de Strasbourg. Au départ, près de 600 personnes se regroupèrent, parmi lesquelles un nombre appréciable de Français malgré le boycott complet de la manifestation par les organisations syndicales et politiques de gauche.

LE CENTRE-VILLE INTERDIT

Mais les bus des résidents n'étaient pas les seuls sur la place de la Bourse. A chaque coin de celle-ci, on ne comptait plus les cars de CRS sur le pied de guerre. Dès le début et malgré une tentative de négociation des délégués avec les flics, le commissaire maintenait sa position : « La manifestation est autorisée, mais l'accès du centre-ville vous est rigoureusement interdit ». Il prenait prétexte pour cette interdiction de la manifestation antifasciste qui se déroulait en même temps. Celle-ci avait accès au centre-ville. Pourquoi cette différence ?

FACE AUX POLICIERS

Le fait marquant de cette journée a été le niveau de détermination des résidents. Au lieu d'annuler la manifestation ou de partir en cortège vers les quartiers périphériques, le cortège fit lentement le tour de la place longeant ou faisant face un long moment aux rangées de CRS. C'est avec une vigueur compréhensible que le cortège lançait : « La police, les gérants racistes, hors des foyers », « Non à la répression ».

Après ce tour de place qui montrait symboliquement la protestation contre l'interdiction de l'accès du centre ville, le cortège se dirigeait vers les faubourgs et le foyer de la

Meinau où 69 résidents avaient été expulsés le matin du 10 avril.

LES RESIDENTS TIENNENT BON

Lorsque la manifestation arriva devant le foyer, ce fut pour voir derrière les grilles cadenassées des dizaines de gardes mobiles occuper le foyer pour en interdire l'entrée.

Massés contre les grilles fermées, les manifestants se mirent à crier leur haine de la répression et exigeaient : « Retour, retour de tous nos camarades ». Le face à face dura à peu près une heure. Pendant ce temps-là, des centaines de CRS se tenaient tout autour et encadraient complètement la manifestation. Il y avait autant sinon plus de flics que de manifestants. Dépités du peu d'ef-

fet de leur démonstration de force, les responsables des flics firent lancer des fusées rouges de sommation. Coude à coude, les travailleurs français et immigrés contre le mur d'enceinte du foyer, entourés par les CRS, faisaient face et la réponse fut unanime : « Sonacotra cédera ». Les flics avancèrent alors. Les manifestants poussés par les matraques et les mousquetons reculèrent mais en bon ordre, lentement et en scandant des mots d'ordre. Au passage les flics endommagèrent la voiture d'un camarade qui avait servi de voiture sono et déchirèrent des banderoles. Finalement, les flics durent laisser les manifestants rejoindre leurs cars ce qu'ils firent en scandant toujours des mots d'ordre.

Finalement, cette manifestation aura montré que le pouvoir a, de plus en plus, recours à la violence et à la répression contre les résidents, mais aussi que ces derniers, loin de se laisser intimider, ripostent et ne cèdent pas.

Correspondant

La résistance aux expulsions s'organise dans l'Est

Au début de l'été 1978, les résidents des foyers Sonacotra de l'est de la France se mettaient massivement en grève des loyers. Aussitôt confrontés à la répression, ils n'en continuaient pas moins leur lutte, solidaires de tous les autres résidents des autres régions. Cet article est à la fois une rapide histoire de cette lutte en même temps que le point sur la situation actuelle et sur les manœuvres de la Sonacotra.

Au début de l'été 1978, Stoléru lançait son offensive contre les résidents de la Sonacotra. Au même moment, la grève s'étendait dans toute la Lorraine.

Dès les premiers jours de leur grève, les résidents étaient entraînés devant les tribunaux. Neuf camarades de Metz-Woippy étaient condamnés à l'expulsion. La bataille va durer quatre mois au cours desquels les résidents réussirent à retarder les expulsions. Finalement, celles-ci auront lieu le 18 octobre. Le même jour, une manifestation de riposte sera sauvagement matraquée par les flics.

DES DECISIONS D'EXPULSION PAR CENTAINES

Fort de ce premier succès, la Sonacotra continue sur sa lancée et expulse 29 résidents à Florange et, le 15 novembre, bloque les chambres de presque tous les délégués de la plupart des foyers.

Après la « trêve » hivernale, la Sonacotra lançait une nouvelle offensive. Elle accumule des centaines de décisions d'expulsion prononcées par les tribunaux et les utilisent pour tenter d'imposer sa volonté aux

résidents.

En même temps, plusieurs tribunaux toujours dociles aux ordres du pouvoir, rendent des jugements tendant à imposer des négociations aux résidents (c'est le cas à Sarreguemines, Briey, et Nancy).

DES NEGOCIATIONS TROMPEUSES

Sur convocation de la Sonacotra, le 2 avril, une réunion a lieu entre les délégués de tous les foyers de l'Est et la direction nationale de la Sonacotra.

Celle-ci n'accorde que quelques petites concessions sur le règlement intérieur (droit de visite, etc.) mais demande aux résidents un engagement individuel de reprendre les paiements et de verser la totalité des arriérés. Les résidents posent comme préalable à toute discussion la réintégration des camarades expulsés. Ils demandent aussi un délai de réflexion de quinze jours pour avoir le temps de tenir des assemblées générales dans les foyers. La Sonacotra refuse de suspendre les expulsions plus d'une semaine et essaie d'imposer une réunion le lundi suivant.

Comme les résidents refusent cette réunion, la

Sonacotra tente un grand coup. Le mardi 10 au matin, les flics expulsent 150 résidents de trois foyers de Strasbourg.

Par ces expulsions massives, le délégué régional de la Sonacotra, Cotin, s'imaginait imposer sa loi et forcer les résidents à négocier sur ses propres bases. Il espérait régler l'affaire en quelques jours. C'est pour cela qu'il donnait rendez-vous aux délégués des cinq foyers de Strasbourg pour le mardi.

LA SOLIDARITE ET LA RIPOSTE S'ORGANISENT

Au lieu de se résigner et de se jeter aux pieds de la Sonacotra, les résidents se sont organisés pour la riposte et pour la poursuite de la lutte. Les expulsés se sont regroupés dans une salle en ville. Le soutien s'est organisé.

La solidarité s'établit entre :

- les résidents expulsés et ceux qui restent au foyer et qui continuent la grève.
- Les trois foyers où les flics sont intervenus et les deux autres foyers de la ville, toujours menacés.

- Les foyers de Strasbourg et les autres foyers. Cette solidarité s'est concrétisée le jeudi 12 et le samedi 14 par l'arrivée de délégations de foyers de Lorraine et le 15 par la descente à Strasbourg de nombreux délégués du Comité de coordination, venus spécialement de la région parisienne.

Cette solidarité fait peur à la Sonacotra. Elle a par exemple annulé la réunion de négociation qu'elle-même avait fixée le mardi 17 parce qu'en arrivant à cette réunion elle s'est aperçue que, aux côtés des délégués de Strasbourg, des délégués de Metz et de Thionville étaient présents.

PAS UN CENTIME POUR LA SONACOTRA

Entre les résidents et la Sonacotra, c'est vraiment l'épreuve de force. Si les menaces, les jugements, les expulsions ont réussi à affaiblir quelque peu la mobilisation, la Sonacotra a oublié quelque chose. Les résidents restent malgré tout déterminés à ne pas payer leur loyer tant qu'ils n'auront pas satisfaction. « Pas un centime pour la Sonacotra », c'est un peu la devise qui est dans toutes les têtes et cela d'autant plus que les foyers comptent de plus en plus de chômeurs, à qui il est impossible de payer des centaines de milliers de francs d'arriérés à la Sonacotra.

Deux militants du PCML, membres du comité de soutien aux résidents Sonacotra de la région de Thionville



Tableau réalisé par des résidents Sonacotra illustrant leur lutte.

Cinéma

CINEMA DU TIERS MONDE

Du 11 avril au 1er Mai : le 1er festival international du cinéma du tiers monde Première mondiale à Paris

400 films, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, de Chine et du Maghreb projetés pendant trois semaines à Paris, au cours du premier festival des films du tiers monde. C'est un premier pas vers la diffusion de ces films en Europe et vers une meilleure connaissance de la riche culture de ces pays qui jouent un rôle déterminant à l'heure qu'il est.

En ce moment se tient à Paris une première mondiale : le premier festival international du cinéma du tiers monde. Première mondiale en effet, c'est la première fois que ce tient un festival de films du tiers monde dans un pays d'Europe occidentale (ancienne métropole coloniale).

Déjà existaient les festivals de Carthage ou de Ouagadougou au Maghreb et en Afrique Noire. C'était une première étape dans le regroupement et l'échange d'expériences entre les cinémas du tiers monde. Ainsi au dernier festival de Ouagadougou, les pays présents ont mis sur pied une centrale de production et de distribution cinématographique.

Beaucoup de films africains ou du tiers monde créés au prix de mille difficultés ne peuvent même pas être diffusés dans leur pays de création. En effet, dans beaucoup de pays du tiers monde, les réseaux de distribution appartiennent encore soit à des firmes américaines, soit à des monopoles d'anciens pays colonisateurs.

C'est le cas de la Gaumont pour l'Afrique.

Bien souvent, ces sociétés usent de pressions de toutes sortes pour empêcher le retour du circuit d'exploitation au pays souverain. Non seulement les pays capitalistes veulent vendre leurs films dans les pays du tiers monde et n'hésitent pas pour cela à étouffer toute production nationale, mais encore ils refusent que les films des pays du tiers monde soient diffusés en France et ailleurs.

Bien souvent, malheureusement, les films du tiers monde sont cantonnés à de petites salles d'art et d'essai du quartier latin de Paris, le grand circuit d'exploitation leur est fermé.

Le couronnement du grand film « Chronique des années de braise » de l'Algérien Lakdar Hamina, au festival de Cannes constitue une exception et un précédent sans suite. Les films du tiers monde n'ont pas accès au festival de Cannes. Festival qui constitue une plaque tournante pour la vente et les

achats de films, où se traitent les plus gros contrats cinématographiques. Être exclu de ce festival signifie être exclu des salles de cinéma. Ce problème se pose de façon très aiguë chez nous en France où une partie des travailleurs, originaires du tiers monde, n'ont pas accès à leur culture cinématographique nationale.

Ces dernières années ont été organisés à Paris des festivals et des semaines de cinéma arabe. Mais encore jamais de festival du cinéma du tiers monde dans son ensemble. Pourquoi ce blocus contre le cinéma du tiers monde ? Pour des raisons économiques, bien sûr, parce que le cinéma ça sert à faire des profits. Mais aussi cette tentative d'étouffement reflétait un certain rapport de force. De tout temps, l'exploiteur a toujours empêché à l'exploité de s'exprimer pour éviter qu'il n'exprime des intérêts contraires aux siens. Les patrons chez nous ont toujours entravé le développement d'une culture au service des travailleurs.

Il en est de même pour les pays du tiers monde. Ils étaient colonisés, on leur niait toute existence propre, on a essayé de détruire leur culture, leur histoire, leurs coutumes. Aux petits algériens on parlait de « leurs ancêtres les Gaulois ! ». Cela pour

mieux les maintenir sous le joug colonial. Or, depuis, les pays du tiers monde ont conquis leur indépendance politique, ils ont mené des luttes de libération nationale, portant des coups très durs aux pays impérialistes.

Maintenant, ils luttent pour un ordre économique mondial nouveau et pour conquérir leur indépendance économique.

Chaque victoire qu'ils remportent est un coup qui affaiblit notre ennemi, la bourgeoisie, et les monopoles impérialistes.

C'est cette réalité-là que reflètent les films du tiers monde. Ils nous montrent la riche culture de ces pays et de ces peuples, les luttes pour effacer les vestiges de la colonisation, du féodalisme, de la religion et pour transformer la réalité économique. Des films proches de la réalité sociale. Le fait qu'ils puissent être réunis dans un festival à Paris reflète le rapport de force établi par les pays du tiers monde au niveau mondial.

Il nous faut les connaître et les faire connaître. Dans la rubrique culturelle nous parlerons chaque jour d'un cinéma particulier : le cinéma indien, chinois, d'Afrique, du Maghreb et d'Amérique latine.

Léon CLADEL

SOUSCRIPTION

40 millions pour fin juin Le prix de l'information

POUR fabriquer un journal, il est nécessaire de sélectionner d'abord dans la masse des informations celles susceptibles de présenter un intérêt pour les lecteurs de ce journal. Cela suppose que l'on dispose de sources d'informations nombreuses et variées pour dominer suffisamment l'actualité et être ainsi en mesure d'opérer de véritables choix. Fabriquer un journal de parti exige en outre d'accompagner les informations publiées de commentaires donnant le point de vue du parti sur l'actualité. Ces prises de position ne se font pas dans l'abstrait, elle s'insèrent dans un contexte économique, social, politique, idéologique. Il est donc indispensable que les journalistes suivent de près les points de vue exprimés par les différentes forces du jeu politique national et international.

Cela signifie que pour faire un travail sérieux nous devons nous procurer un certain nombre de quotidiens, magazines, revues tant français qu'étrangers. Traduit en termes concrets, cela représente une dépense annuelle de deux millions de centimes uniquement pour les achats de journaux et périodiques de toutes sortes.

L'an dernier, nous recevions également l'AFP, mais le coût annuel de l'abonnement nous a conduit à y renoncer par mesure d'économie. Voilà une raison de plus de ne pas relâcher nos efforts pour la souscription.

H.B.

Liste de souscription

Table with subscription details including names, amounts, and a total of 57 368,25 F.

Chantier de la centrale nucléaire de Braud-et-St-Louis

La SPIE-Dumez doit réintégrer 15 délégués mis à pied

BRAUD-et-Saint-Louis, près de Bordeaux est un de ces sites choisis par les monopoles pour construire les centrales nucléaires. Notre correspondant nous fait part ci-dessous d'une lutte victorieuse contre la répression patronale. Ces actions victorieuses, par les temps qui courent, sont rares. Elles ne peuvent que contribuer à redonner le moral à la classe ouvrière qui subit l'une des plus fortes attaques des capitalistes et l'inciter à se syndiquer, malgré les grandes difficultés rencontrées.

Vendredi 20 avril, les piquets de grève mis en place tôt le matin bloquent l'entrée du chantier de la centrale nucléaire du Blayais. Ceci fait suite à l'annonce par la direction de la Spie-Dumez de la mise à pied immédiate et sans indemnité de 13 délégués du personnel et deux du CE avec procédure de licenciement.

Depuis plus d'un mois, les 1500 ouvriers de la SPIE et leurs sections syndicales CGT-CFDT poursuivent l'action ponctuelle : une heure et demie de blocage du chantier plusieurs

fois par semaine pour 6% d'augmentation sur les salaires et 4 F sur les déplacements. Ces actions ponctuelles ont été préférées à une action plus dure mais trop coûteuse pour les ouvriers. L'expérience de la dernière grève de 6 semaines, en mars 1978, est présente à l'esprit de tous.

LE BLOCAGE DE LA GRUE

Cette semaine, l'action va prendre une autre forme : c'est directement sur le chantier que la section des

de de frapper.

Depuis le début de la semaine, une grue de cinq cents tonnes est sur place. Elle doit mettre en place le pont roulant au sommet du réacteur ainsi que les demi-dômes d'acier de 72 tonnes chacun qui viendront coiffer le réacteur.

Inutile de préciser qu'une telle grue ne vient pas gratuitement ! Le jeudi matin, les ouvriers et les délégués bloquent la grue, empêchant la mise en place du second demi-dôme. Ils passeront la nuit sur et sous le dôme, empêchant ainsi toute manœuvre nocturne.

C'est surtout parce que cette action touche à la caisse, et durement, que la SPIE-Dumez décide de licencier quinze délégués prétextant la sécurité du chantier. Le vendredi matin, au piquet de grève, les camarades de Dumez ne sont pas seuls. Les délégués d'une dizaine d'entreprises (Boccard, Socialtra, Ecten, Bonna, SCD, SPABA, Ponticelli, etc.) apportent le soutien de leurs sections syndicales et exigent la réintégration des quinze délégués. Cette réintégration est obtenue en début d'après-midi.

Boccard, dont nous avons déjà parlé dans nos colonnes, a obtenu après une grève, qui a duré du 26 février au 22 mars, une augmentation de 0,50 F de l'heure pour les bas salaires, 4 F de plus sur les déplacements et une prime minimum de 200 F au 1er mars, plus 50 F au 1er juillet 1979. Au 1er juillet 1979, cette lutte aura permis d'arracher un gain de 500 F de plus par mois pour 173 heures.

Ce qui est à remarquer, c'est que pour la mobilisation autour des quinze de Dumez, la section CGT de Boccard a joué un rôle moteur, ce qui n'exclut pas, bien sûr, le rôle des sections des autres entreprises.



Braud-et-Saint-Louis l'année dernière

Demain, nous passerons un témoignage sur la lutte syndicale Renforcer le travail syndical c'est aussi lutter contre la division

Forest à Capdenac

Victoire des travailleurs : il n'y aura pas de licenciement

Correspondant de Decazeville.

LE 5 avril, les ouvriers de Forest à Capdenac apprennent la menace de licenciement collectif : 1 100 sur tout le groupe (Chateaudun, Courbevoie, Capdenac). 450 étaient prévus à Capdenac.

Quand les travailleurs apprennent cela, la riposte fut immédiate. Et dans la demi-heure qui suivit, ils décidèrent de monter à la préfecture de Rodez pour manifester.

Pratiquement toute l'usine se mobilisa à l'appel du syndicat CFTD et près de 420 à 450 travailleurs (cadres et maîtrise compris) allèrent à Rodez.

Face à cette riposte immédiate, les pouvoirs publics prirent peur et dépechèrent sur les lieux de l'entreprise Thevenon, le futur patron.

Celui-ci fit part aux ouvriers qu'il n'y aurait pas de licenciements à Capdenac.

Les travailleurs de Forest-Capdenac ont mené à bien une lutte contre les licenciements et ont réussi à obtenir la reprise de l'usine par la société EMS dont Thevenon est le directeur.

Il n'y aura pas de licenciements et les avantages acquis seront conservés.

Chantiers navals de la Ciotat (Bouches-du-Rhône)

La réalité dépasse ce qu'on peut imaginer

La Ciotat, communiqué de la cellule PCML.

DEBUT avril, le « Bernardi » méthanier assurant la ligne Londres-Amérique latine, battant pavillon de complaisance (Panama) était en « réparation » aux CNC. Parlons de l'état du bateau et des dangers encourus par l'équipage : 3/4 des vannes étaient bouchées, les ballasts étaient comme des passoires, le bateau aurait pu aller au « fond ».

Quant à l'équipage, en grande partie du tiers monde, il n'avait pas été payé depuis 10 mois. Des travailleurs des CNC qui discutaient avec les marins lors de la réparation ont appris cela.

Le jeudi 5 avril, des délégués syndicaux des CNC sont montés à bord pour demander des comptes !

Le lendemain, 6 avril, le bateau est parti sans qu'aucune vérification ait été faite.

Surexploité, pas payé, sa vie en péril, voilà le sort de l'équipage ! Si vous apprenez un jour, travailleurs, que le « Bernardi » a explosé ou coulé dans l'Atlantique, vous saurez pourquoi !

Cellule PCML La Ciotat.

TOURS

Le danger d'avoir une mobylette orange et un blouson kaki



Le 5 avril, dès que les ouvriers de Forest à Capdenac apprennent la menace de licenciements, ils montèrent à la préfecture. Une détermination qui a fait reculer le patronat.

DANS la nuit du 27 au 28 mars, la police interpelle cinq personnes qu'elle met en garde à vue, ainsi qu'une sixième le 29. Dans la foule, elle perquisitionne le domicile de plusieurs d'entre elles, prélevant au passage des documents politiques. Elle les fiche, puis le 29 les remet en liberté provisoire en les inculpant de « port d'arme par destination ». Ils nient catégoriquement les faits qui leur sont reprochés. On les accuse d'être les jeunes qui se seraient enfuis cette nuit-là, rue des Anneurs, à la venue d'une patrouille de police en abandonnant des bidons et barres de fer. Eux, ils ont passé la soirée chez des amis et ont été interpellés en rentrant chez eux, à partir des preuves suivantes : un des jeunes « en fuite » avait un parka kaki et un vélomoteur orange. Or, l'un des six avait un parka et un vélomoteur orange. Pour un jeune, c'est rare et un parka kaki dans une ville universitaire c'est rare aussi. Et si ça ne suffisait pas, deux des inculpés sont des membres connus de la Fédération anarchiste.

Après l'attaque des droits de grève, de manifestation, d'affichage, va-t-il y avoir l'institution d'un couvre-feu à 20 h pour les militants politiques contestant le pouvoir capitaliste ? A quand aussi le port d'une étoile rouge obligatoire ?

Une douzaine d'associations et de partis ont déjà fait connaître leur solidarité. Solidarité, vigilance : à qui le tour demain si nous nous laissons faire ?

Correspondant Tours

A la SKF, après l'expulsion par la police, la vigilance persiste

Tours correspondant

SAMEDI 7 avril : plus de 200 personnes soutiennent les délégués S.K.F. qui passent au tribunal des référés. Là doit se prendre la décision de « justice » ordonnant l'expulsion des travailleurs occupant l'usine depuis le 21 mars. Le verdict est reporté au 10.

Mardi 10 avril : De nombreux travailleurs et militants sont venus de nouveau au tribunal en solidarité avec les S.K.F.. Le verdict est prononcé : expulsion des grévistes avec recours éventuel aux forces de police.

Mercredi 11 avril : La police urbaine « protectrice des citoyens et des biens » fait son sale boulot, elle ouvre les portes et vire les grévistes.

La lutte continue : Dans la nuit du 17 au 18 avril, des ouvriers ont débrayé et fermé de nouveau les portes. Mais il y a eu quelques incidents et les clôtures ont été franchies et le travail a repris. (A suivre)

Paris : Restaurant inter-entreprises de la Tour Maine-Montparnasse

Une action pour des salaires décents

Correspondant Paris

« **N**OUS voulons des salaires décents ! Le prix du beefsteak est le même pour tout le monde ! Boycotter le restaurant ! ». Voilà ce que les employés du restaurant inter-entreprises Montparnasse ont répété inlassablement aux autres travailleurs de la tour à l'heure du déjeuner. On était le 18 avril.

Ils formaient un rassemblement bien sympathique ces employés venus expliquer le sens de leur lutte à ceux qui viennent y manger chaque jour.

Ils ont débrayé une heure et demie à l'initiative des sections syndicales CGT et CFTD de la Générale de restauration pour obliger le patronat (groupe Borel) à céder sur les salaires (2 700 F minimum, le 13e mois de 3 000 F, cinquième semaine de congés payés...).

La Générale de restauration, c'est 185 restaurants d'entreprises, 3 000 salariés, essentiellement en région parisienne. Le salaire de base d'un plongeur, d'une serveuse d'étagères ou de la cafétéria, est aujourd'hui de 2 075 F brut par mois.

Le personnel en a assez de ramasser des miettes quand le pain augmente. A Montparnasse, le débrayage de mercredi a été très suivi dans une large unité Français-immigrés, avec même la participation de certains travailleurs un peu plus payés.

Le débrayage à l'heure du repas, ça signifie que la nourriture préparée dans la matinée va rester sur les bras du patron, ça signifie la panique dans le restaurant où il n'y a plus de service, où les plateaux s'accumulent sur les tables, ça signifie enfin une perte de salaire moindre pour le personnel.

A Montparnasse, le personnel est bien décidé à poursuivre l'action une semaine entière.

BLOC-NOTES

LE MANS

La justice en Chine

Film-conférence-débat le mercredi 25 avril à 20 h 30, salle du Crédit agricole, 40, rue Prémartine Le Mans. Soirée organisée par le Comité du Mans de l'AAFC.

TOURS

Projection du film : « La Vallée à prendre »

Organisée par l'UIS-CFTD. Le 25 avril à 20 h 30 à Tours Nord au Beffroi rue de Jemmapes.

LEVALLOIS (REGION PARISIENNE)

Une rencontre ouvrière

Le comité de parti Manouchian, banlieue Nord-Ouest, organise une rencontre ouvrière le 26 avril de 18 h 30 à 22 h à Levallois Bourse du travail, 140, rue Marius Aulan à Levallois, métro Pont-de-Levallois - Bus 135, 167.

Horaires de la rencontre :

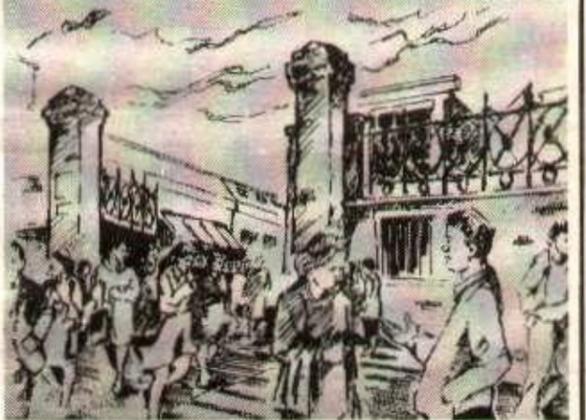
- 18 h 30 : montage diapo sur l'immigration, débat.
- 20 h : solidarité avec les sidérurgistes, intervention d'un journaliste de l'Humanité rouge, discussions.
- 22 h : intervention de clôture.

RECTIFICATIF :

Dans les exemplaires de l'édition datée du 24 avril reçu par une partie de nos abonnés et lecteurs figure une erreur de lettrine. Dans l'article en page 8 : « Les mutineries de la Mer Noire » le texte de l'encadré consacré à Charles Tillon commence en fait ainsi : « Nombre de mutins de la Mer Noire rejoignent le PCF ».

Un disque à écouter et à offrir

la lyre des travailleurs



Un disque de la Lyre des Travailleurs, 15 F le disque. 10% de réduction pour toute commande de 10 exemplaires. Passez vos commandes et vos règlements à ACAP BP 22 94800 Villejuif. CCP. 1750-9085 Paris.

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM
PRÉNOM
Lieu de travail
Adresse
Code postal

(A retourner à la boîte postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
BP : 61 75861 Paris cédex 18
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Druenne
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 2eme trimestre 1979



Marcel TAHUTINI : 20 ans de travaux forcés.



Jonas TAHUTINI : 20 ans de travaux forcés.



Viriamu TAUIRA : 18 ans de travaux forcés.



Manéa TEFANA : 10 ans de travaux forcés.



Charlie CHING : 10 ans de réclusion criminelle.



Prosper FAANA : 5 ans de réclusion criminelle.



Guy TAERO : 5 ans de prison.

Sept patriotes tahitiens en prison à Fresnes

Interview de Maître François Rioux

LA Polynésie, ces îles de rêve pour touristes argentés, où résonnent de temps à autre les explosions atomiques, c'est toujours la France. Or, ce peuple qui vit à 20 000 km d'ici, qui a sa propre histoire (qui n'a rien à voir avec Vercingétorix !), sa propre langue, le tahitien (langue interdite jusqu'à ces derniers temps), va voter pour les élections au Parlement européen en juin 1979. Cette supercherie, des jeunes ont décidé de la faire voler en éclats, à leur manière, qui n'est peut-être pas la meilleure, ni la plus efficace. Mais, quel que soit leur acte, il n'est qu'une riposte légitime à l'oppression coloniale que subit leur peuple. Leur procès a eu lieu en janvier 1979, ils en ont fait la caisse de résonance des causes de leur révolte. Pour en savoir plus, nous sommes allés interviewer Maître François Rioux, avocat du barreau de Montpellier, qui a plaidé pour eux à Papeete.

- HERVE DASTAR : Quels sont les événements qui ont conduit au procès du 29 janvier ? Et d'abord, qui sont les accusés ?

FR : Ils étaient sept. Six avaient entre vingt et vingt-cinq ans et le septième était Charlie Ching qui, lui, a une quarantaine d'années. Il était déjà connu pour avoir, en 1972, volé des munitions dans un dépôt d'armes français pour protester contre les essais nucléaires. Cette action lui avait valu une première condamnation et, en sortant de prison suite à l'amnistie de 1974, il avait fondé un parti : le *Te Tata Tahiti Tiamā* (le Tahitien libre) qui revendiquait d'une part l'indépendance, d'autre part l'arrêt des essais nucléaires.

Candidat aux élections, il avait recueilli 6,7% des suffrages. Charlie Ching a été contacté en tant que leader de ce parti par des jeunes qui voulaient faire « quelque chose », qui voulaient passer à l'action directe. Ils ont fondé un groupe, le *Te Toto Tupuna* (le sang de nos ancêtres). Ching, en accord avec la constitution du groupe, a, semble-t-il, été débordé par la suite. Il leur a conseillé de s'attaquer à des objectifs militaires, véhicules ou bateaux, pour que ce soit plus déterminant et politiquement revendicable.

Les jeunes ont échoué à deux reprises.

C'était en 1976, Olivier Stirn (ministre des TOM) devait venir en territoire polynésien. Pour faire une action d'éclat, ils ont monté un attentat contre l'hôtel des postes de Papeete. L'explosion ne fera que des dégâts matériels.

A cette même période, quatre membres du *Te Toto Tupuna* décidèrent de s'attaquer à la présence française en tuant un habitant français des quartiers riches. Au hasard, ils ont tiré sur Pierre d'Anglejean, PDG d'une filiale de la société Air liquide. Après cet attentat signé du *Te Toto Tupuna*, toute l'île a été bouclée par la police et les jeunes ont été arrêtés

quelques jours plus tard.

- H. D. : Comment la police a-t-elle présenté l'affaire ?

FR : Les « flics barbouzes », comme disent les Tahitiens, ont essayé de faire porter le chapeau à Charlie Ching parce que lui était beaucoup plus « dangereux » que les jeunes commandos.

Au tout début de l'affaire, tous les jeunes ont déclaré comme un seul homme que c'était Ching le responsable. Jusqu'au jour où ils sont revenus sur leurs déclarations en dénonçant les interrogatoires de police et les sévices dont ils avaient été victimes.

- H. D. : Comment s'est déroulé le procès ?

FR : Dès le début, le président manifeste son intention de s'en tenir aux faits. Pour ce qui est des motivations, on verra après.

Mais les accusés ne l'entendent pas de cette oreille ; ils ont des choses à dire et ils ne veulent pas attendre plus longtemps ! La logique cartésienne n'est pas la leur et il n'est pas question de vouloir séparer les faits des motivations ou même de vouloir essayer de détacher ces faits de tout leur contexte historique et politique.

Ils veulent dire ce qu'ils



Maître François Rioux.

pensent, ce qui les a conduits à ces actes et ils veulent qu'on les écoute.

Il faut dire que, pour une fois, ils trouvent à côté d'eux des avocats qui les encouragent dans cette voie plutôt que de les déposséder de leur droit à la parole et qui s'interposent lorsque le président veut les couper.

Ainsi, après une résistance de courte durée, le président sera obligé de laisser libre cours à cette parole des accusés. Alors, pendant deux jours, tour à tour, les sept accusés vont exprimer tout ce qu'ils ont sur le cœur et que personne n'a voulu entendre depuis leur arrestation. Tout sera évoqué : des circonstances qui ont motivé leur acte, de l'histoire de leur peuple, des conditions de leur arrestation, de leurs conditions de détention, etc.

Mais surtout les sept accusés insisteront sur la souffrance de leur peuple coupé de sa culture, de ses racines, bafoué dans son identité par les Occidentaux, méprisé par eux pour l'établissement de leurs intérêts. C'est ainsi qu'ils expriment leur souffrance devant l'installation du CEP (Centre d'expérimentation du Pacifique) et le mépris avec lequel on a traité au moment de cette installation leur légitime résistance.

Eux, naturellement si confiants dans les autorités françaises à cette époque, n'ont pas été trahis dans leur crédulité par des gouvernements peu scrupuleux des droits des peuples ?

C'est pour cela qu'ils ont été amenés à commettre ces actes : pour dire aux Français « qu'ils arrêtent les expériences atomiques qui tuent le poison et qu'ils nous rendent notre indépendance ».

Face à tant de mépris, ils ont cru que seule la violence leur permettrait d'être entendus. Elle était le moyen du désespoir. Tout cela, les accusés l'exprimeront dans leur langue, en tahitien.

Pour la première fois dans l'histoire de la Polynésie, des Tahitiens peuvent s'exprimer haut et fort devant la justice et, de surcroît, ils peuvent le faire en tahitien. Ce sera un des grands moments de ce procès et aussi un de ses principaux acquis qui sera ressenti comme tel, non seulement par le public médusé mais aussi par le peuple tahitien ; les journaux qui rapportaient in-extenso les débats n'ont pas augmenté leur tirage de 25% pendant tout le procès, signe ô combien encourageant !

- H. D. : Quel a été le verdict ?

FR : Marcel et Jonas Tahutini : 20 ans de travaux forcés. Viriamu Tauira : 18 ans de travaux forcés. Manéa Tefana : 10 ans. Prosper Faana : 5 ans de réclusion criminelle. Guy Tareo : 5 ans de prison.

C'est lourd, mais on avait très peur de la peine de mort et encore plus de la prison à perpétuité.

Quant à Charlie Ching, il est condamné à 10 ans de réclusion criminelle pour association de malfaiteurs, alors qu'il n'a participé à rien, même pas à l'attentat contre la poste. C'est incroyable. Il est clair qu'il s'agit d'un verdict politique et que l'on a voulu se débarrasser d'un opposant pour quelques années.

Il faut néanmoins noter que le jury a refusé l'interdiction de séjour demandée par le procureur.

- H. D. : Quelles sont les forces favorables à l'indépendance de Tahiti ?

FR : Au début, il n'y avait que le parti de Ching, « Le Tahitien libre », qui était indépendantiste. Aujourd'hui, d'autres forces s'organisent. Il y aurait, outre le parti de Ching, deux partis qui prônent l'indépendance :

- Le FLP : Front de libération de la Polynésie, pas très nombreux.

- Le la Mana, jeune parti socialiste qui n'a pas directe-

ment de lien avec les PS européens. Ce sont de jeunes intellectuels qui sont pour l'indépendance, contre les essais nucléaires.

Sur un autre terrain de l'échiquier politique, la *la Ora Te Natura*, association écologique, a organisé après les procès une manifestation antinucléaire de 500 personnes, la première depuis la fameuse équipée de la Bollardière.

Ce sont là des signes d'espoir, conséquences directes d'un procès qui a rendu la parole au peuple polynésien.

- H. D. : Du point de vue économique, qu'avez-vous pu constater de la situation de la Polynésie ?

FR : Nous avons transposé là-bas tout ce que notre société de consommation peut avoir de pourri, on leur a amené l'inflation, les bidonvilles, le coca-cola, les voitures américaines.

Tahiti vit à 90% grâce au Centre d'exploitation du Pacifique (CEP). Les gens ont déserté les atolls, toutes les îles, pour venir à Tahiti ou à Mururoa, d'où la constitution de bidonvilles et la délinquance. La misère n'existait pas, avant il y avait la pêche et l'arbre à pain qui nourrissaient chacun. A la limite, c'est nous qui leur avons apporté la misère.

Il y a un choc de deux mondes, le monde des colonialistes qui sont là-bas avec leur bonne conscience, avec la certitude de faire beaucoup de choses, et puis... un désordre économique fou, une véritable catastrophe pour le peuple.

De plus, c'est un peuple totalement différent du nôtre, avec sa culture, son identité, avec une manière de réfléchir différente, à qui l'on veut imposer notre civilisation.

Et tout ce qui se fait là-bas se fait au nom de la France et des Français.

Moi qui étais trop jeune pour faire la guerre d'Algérie, je me suis représenté là-bas ce que cela pouvait être. J'ai dit d'ailleurs haut et fort lors du procès que j'ai honte de ce que la France fait en Polynésie.

Interview réalisée par Hervé DASTAR

Ecrivez aux prisonniers

Il est extrêmement important que les sept Tahitiens emprisonnés à Fresnes, à 20 000 km de chez eux, reçoivent du courrier. Il est très facile de leur écrire !

- Marcel Tahutini : 682 101 2e division, cellule 153
- Jonas Tahutini : 682 102 2e division, cellule 369
- Manéa Tefana : 682 103 3e division.
- Guy Taero : 682 105 1ère division.
- Viriamu Tauira : 682 104 3e division, cellule 288
- Prosper Faana : 682 106 1ère division
- Charlie Ching : 682 107 3e division.

Prison de Fresnes
1, avenue de la Division Leclerc
94261 - Fresnes Cedex

Demandez le dossier Tahiti (5F)

A commander aux adresses suivantes :
- La Fraternité - Comité Tahiti, 5-7 boulevard Burel
13003 Marseille
- Gilbert Nicolas, 15, rue du Palais - 29000 Quimper.

En vente aux Herbes sauvages et à la Force du livre.